



Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue à la salle des comités de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Hull, Québec, le mardi 15 janvier 2002 à 9 h 30 à laquelle sont présents : monsieur le maire Yves Ducharme, président, et madame et messieurs les conseillers-ère André Levac, Louise Poirier, et Aurèle Desjardins, formant quorum dudit comité.

Également présents : monsieur Mark B. Laroche, directeur général et madame Micheline Larouche, greffière adjointe.

Était absente : madame la conseillère Jocelyne Houle.

CE-2002-1 DÉLÉGATION – COLLOQUE – FONDATION DE L'ENTREPRENEURSHIP

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Thérèse Cyr et monsieur le conseiller Yvon Boucher à assister au 19^e colloque de la Fondation de l'entrepreneurship, sous le thème « Mentorat 2002 » - Générations en action! » qui aura lieu au Centre des congrès de Québec, les 5, 6 et 7 février 2002.

Le trésorier est autorisé à réserver une somme maximale de 2 500 \$ et à leur rembourser leurs frais d'inscription ainsi que leurs dépenses.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11100-311 «conseil municipal – congrès et colloques »

Un certificat du trésorier a été émis le 11 janvier 2002.

Adoptée.

CE-2002-2 AUTORISATION DE SIGNATURE POUR ET AU NOM DE LA VILLE DE GATINEAU RELATIVE À LA S.A.A.Q. ET AU C.T.Q.

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité autorise le chef de division de la flotte et équipements ou en son absence le responsable soutien technique (administration) à la Direction des opérations de terrains, à signer, pour et au nom de la ville de Gatineau, tous les documents pertinents à la S.A.A.Q. (Société de l'assurance automobile du Québec) ainsi qu'à la C.T.Q. (Commission du transport du Québec) tels que l'adhésion au programme P.E.P., les immatriculations, la correspondance avec le C.T.Q., etc.

Adoptée.

CE-2002-3 AMENDEMENT AU CONTRAT DE VIDÉOTRON

CONSIDÉRANT QUE les travaux de transition nécessitent un aménagement du réseau régional de Vidéotron;

CONSIDÉRANT QUE le contrat liant les 6 ex-organisations urbaines de l'Outaouais a été reconduit jusqu'au 31 décembre 2002;

CONSIDÉRANT QUE des ajustements physiques au réseau sont nécessaires pour déployer le service de façon adéquate aux usagers :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité amende le contrat selon les énoncés retrouvés au rapport de service préparé par le directeur des Systèmes d'information.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer ledit contrat.

Adoptée.

CE-2002-4

NOMINATION DE MONSIEUR GUY DUBOIS AU POSTE DE BIBLIOTHÉCAIRE RESPONSABLE DE L'ANIMATION AU SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité accepte la nomination de monsieur Guy Dubois au poste de bibliothécaire responsable de l'animation au Service des arts, de la culture et des lettres.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le poste budgétaire du Service des arts, de la culture et des lettres 02-72210-115.

Un certificat du trésorier a été émis le 11 janvier 2002.

Adoptée.

CE-2002-5

NOMINATION DE MADAME LUCIE BERGERON AU POSTE D'ADJOINTE ADMINISTRATIVE – MODULE ADMINISTRATION ET FINANCES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité accepte la nomination, pour une période d'essai de douze (12) mois, de madame Lucie Bergeron au poste d'adjointe administrative – Module administration et finances.

Le salaire de Mme Bergeron est établi conformément à la politique salariale et au recueil des conditions de travail des cadres.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le poste budgétaire du module administration et finances 02-13120-115.

Un certificat du trésorier a été émis 11 janvier 2002.

Adoptée.

CE-2002-6

SUBVENTION D'UN MONTANT DE 200 \$ - ÉCOLE DE L'ESCALADE – ACHAT DE JEUX DE SOCIÉTÉ POUR LES CLASSES – DISTRICT 13

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque d'un montant de 200 \$ à l'ordre de l'école de l'Escalade, à l'attention de madame Nathalie Bédard, 605, rue Davidson est, Gatineau, Québec J8R 2V9, à titre de subvention pour l'achat de jeux de société pour les classes.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11400-972 projet 40013.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 janvier 2002.

Adoptée.

CE-2002-7 **SUBVENTION DE 200 \$ - ÉCOLE DE L'ODYSSÉE – LABORATION A.P.P., BANCS, TABLES ET LIVRES – DISTRICT 13**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque d'un montant de 200 \$ à l'ordre de l'école de L'Odyssée, à l'attention de monsieur André Rodier, directeur, 180, rue Magnus ouest, Gatineau (Québec) J8P 2R2, à titre de subvention pour les projets suivants : laboration A.P.P., bancs, tables et livres.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11400-972 projet 40013.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 janvier 2002.

Adoptée.

CE-2002-8 **SUBVENTION – 100 \$ - ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS DE HULL – DÉFILÉ DE NOËL 2001 – DISTRICT 7**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque d'un montant de 100 \$ à l'ordre de l'Association des gens d'affaires et professionnels de Hull, à l'attention de madame Jacqueline Noiseux, case postale 79025, Hull, Québec à titre de subvention pour le défilé de Noël 2001.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11400-972 projet 40007.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 janvier 2002.

Adoptée.

CE-2002-9 **SUBVENTION DE 600 \$ - ASSOCIATION LES INTRÉPIDES DE GEORGES-VANIER- CONCOURS QUARTIER ILLUMINÉ – DISTRICT 7**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque d'un montant de 600 \$ à l'ordre de l'Association Les Intrépides de Georges-Vanier, à l'attention de monsieur Michel Blais, président, 29, rue Jolicoeur, Hull, Québec J8Y 1A3, à titre de subvention pour le concours Quartier illuminé.

Les fonds pour cette fin au montant de 600 \$ seront pris à même le poste budgétaire 02-11400-972 projet 40007.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 janvier 2002.

Adoptée.

CE-2002-10 **SUBVENTION DE 200 \$ - REGROUPEMENT DES SCOUTS DE SAINTE-ROSE-DE-LIMA – ACTIVITÉS ENTOURANT LE SOUPER BADEN POWELL – CAMPS D'HIVER ET CAMPS D'ÉTÉ – DISTRICT 15**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque d'un montant de 200 \$ à l'ordre du Regroupement des Scouts de Sainte-Rose-de-Lima, à l'attention de monsieur Marcel Lacasse, président, 26, rue Saint- Maurice, Gatineau, Québec J8P 7G8, à titre de subvention pour les activités entourant le souper Baden Powell, les camps d'hiver et les camps d'été.

Les fonds pour cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11400-972 projet 40015.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 janvier 2002.

Adoptée.

CE-2002-11 * **AUTORISER LES CONSEILLERS MARC BUREAU, LUC MONTREUIL ET LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE À PARTICIPER À LA DEUXIÈME CONFÉRENCE ANNUELLE ET AU SALON PROFESSIONNEL SUR LES COLLECTIVITÉS VIABLES ORGANISÉ PAR LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS QUI AURA LIEU DU 7 AU 9 FÉVRIER 2002 À OTTAWA – 890 \$**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité recommande au conseil d'autoriser les conseillers Marc Bureau, Luc Montreuil et la conseillère Denise Laferrière à participer à la deuxième conférence annuelle et au salon professionnel sur les collectivités viables organisé par la Fédération canadienne des municipalités qui aura lieu du 7 au 9 février 2002 à Ottawa.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 890 \$ libellé à l'ordre de la Fédération canadienne des municipalités, Collectivités viables et politiques environnementales, 24, rue Clarence, Ottawa, Ontario, K1N 5P3.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

02-11100-311-30014	295,00 \$
02-11100-311-30017	295,00 \$
02-11100-311-30025	295,00 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 15 janvier 2002.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée.

CE-2002-12 **SUBVENTION DE 120 \$ À IMPÉRATIF FRANÇAIS - DISTRICTS 2 ET 6**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE sur recommandation du directeur général, ce comité autorise le versement de la somme de 120 \$ à Impératif français à titre de subventions.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 120 \$ libellé à l'ordre d'Impératif français, C.P. 449, Aylmer, Québec J9H 5E7.

Les fonds seront pris à même les postes budgétaires suivants :

11400-972-40006	24,00 \$	Enveloppe discrétionnaire des élus - subventions
11400-972-40002	96,00 \$	Enveloppe discrétionnaire des élus -subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 janvier 2002.

Adoptée.

YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

MICHELINE LAROUCHE
Greffière adjointe et
Secrétaire adjointe
Comité exécutif